

Effacement de l'étang de Pont Person à Cléguer

Afin de garantir la qualité de l'eau et de préserver la biodiversité, Lorient Agglomération, en accord avec la commune de Cléguer, a fait évoluer le site de Pont Person. Des travaux ont permis l'effacement du plan d'eau et le retour à une rivière naturelle bordée de zones humides.

L'étang de Pont Person, créé directement sur le Scorff il y a une trentaine d'année, faisait obstacle à la libre circulation des espèces aquatiques et des sédiments. Comme pour tous les plans d'eau, son évolution naturelle s'est traduite par un comblement progressif de vase. Ce phénomène provoquait un dérèglement de la qualité de l'eau (augmentation de la température de l'eau, perte en oxygène dissout, développement d'espèces invasives...). Lorient Agglomération et la commune de Cléguer ont pris la décision d'effacer l'étang et de revenir à une rivière naturelle.



Le projet inscrit dans le cadre du programme de travaux en rivières (Contrat Territorial du Scorff - Volet Milieux Aquatiques) s'est déroulé en différentes étapes. Après un diagnostique du site, l'étude préalable et le montage du dossier réglementaire ont débuté en fin d'année 2018. En mai 2019, l'étang a été progressivement vidangé. Des bassins de filtration ont été creusés dans la digue de l'étang. Pour protéger la qualité de l'eau du Scorff en aval, ils sont restés en place durant une année afin de retenir les vases pouvant s'écouler durant l'hiver. Une pêche de sauvegarde ainsi que des dispositifs de contrôle de la qualité de l'eau ont permis de préserver le milieu et les espèces peuplant l'étang et le cours d'eau. Les travaux ont repris en mai dernier avec la fermeture des bassins de filtration et l'ouverture de la digue redonnant libre cours au ruisseau de nouveau accessible aux truites et aux saumons. 600 tonnes de remblais ont été exportées. Le cours d'eau, encore mobile, sera suivi régulièrement.

Ces travaux représentent un investissement total de 34 000 euros financé par Lorient Agglomération avec l'aide de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Conseil départemental du Morbihan.

En septembre prochain, la réalisation d'une passerelle permettra le franchissement du cours d'eau, et l'accès à la promenade aux abords du site.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-orient.fr
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

